

## Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

231-232 | Juillet-Octobre 2005 Vignobles de l'hémisphère sud

# Les paysages viticoles malgaches : singularité ou particularité ?

#### **Nicolas Boivin**



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/com/424

DOI: 10.4000/com.424 ISSN: 1961-8603

#### Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2005

Pagination : 429-432 ISSN : 0373-5834

#### Référence électronique

Nicolas Boivin, « Les paysages viticoles malgaches : singularité ou particularité ? », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 231-232 | Juillet-Octobre 2005, mis en ligne le 01 juillet 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/com/424 ; DOI : 10.4000/com.424

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Tous droits réservés

# Les paysages viticoles malgaches : singularité ou particularité ?

#### Nicolas Boivin

- Les 600 ha de vignobles de l'Île-Continent ont été peu étudiés<sup>1</sup>, et une observation sur place demeure nécessaire pour savoir si la vigne crée une singularité ou une particularité. Les paysages viticoles de Madagascar peuvent se classer selon plusieurs critères. Pour mesurer la singularité ou la particularité des vignobles malgaches, le parti pris est celui de la lecture du paysage en prenant pour référence ce qui pourrait constituer le modèle du paysage viticole français<sup>2</sup>.
- L'observation des principales zones viti-vinicoles de Madagascar<sup>3</sup> a permis de dégager deux faciès paysagers, ces vignobles différant des vignobles d'Europe. La première impression dégagée par les parcelles « encepagées » s'assimile à l'abandon. Pour être plus précis, cette vision est valable surtout pour les terres appartenant aux paysans viticulteurs qui vendent leur raisin à des caves coopératives de la société Lazan'i Betsileo<sup>4</sup> . L'unité de base tourne autour de 25 ares. Après moultes enquêtes<sup>5</sup>, il s'avère que la moyenne stagne entre 5 et 7 unités par exploitation. Ces champs de vignes ne représentent qu'une partie du capital foncier et cultural des paysans betsiléo. Ces vignobles se greffent autour du riz (une culture qui façonne les paysages depuis plusieurs siècles sur l'île), des cultures pluviales et du vivrier marchand. La logique de complémentarité est poussée au maximum, grâce au complantage. Effectivement, pour l'observateur occidental, il est surprenant de voir des plants de maïs, d'arachides, de soja, de haricots surgir entre les rangées de ceps. Les propriétaires expliquent que la terre est rare sur l'Île Rouge, et que le moindre petit espace doit être mis en valeur, dans le souci d'une meilleure « rentabilité ». De plus, cette association culturale provoque une amélioration agronomique de la terre, puisque ces plants enrichissent le sol en azote (à l'exception du maïs). Les paysans-viticulteurs utilisent cette méthode pour obtenir de l'engrais vert, et ainsi pallier l'acidité de Hautes Terres Centrales. Mais l'insolite ne s'arrête pas à cette « fantaisie ». Les treilles sont fabriquées à partir de poteaux en eucalyptus. Ces piquets sont énormes et très hauts, et n'accueillent pourtant que deux

fils. Les paysans interrogés avouent que ce choix est fait par commodité: à cause des pluies tropicales, le bois pourrit facilement et les bases se fragilisent. Aussi chaque fois que le « cylindre » commence à pencher, l'agriculteur enfonce un peu plus le poteau, afin qu'il redevienne plus stable. Plus surprenant encore, les Pères de Soamandrakizay Androhibe (à Antananarivo) laissent grimper les vignes sur un treillage en bambou. Tous ces éléments (petite taille des parcelles, cultures intercalaires, treillage insolite) renforcent la spécificité de ces vignobles.

- Mais ce vignoble original ne constitue que la moitié de la superficie totale des vignobles malgaches. Ceux détenus par des « entrepreneurs »<sup>6</sup> qui fabriquent de véritables domaines vitivinicoles ressemblent plus aux vignobles de l'imagerie populaire des Européens. Hormis les mêmes piquets anecdotiques, les parcelles offrent une impression d'ordre, de géométrie, de cultures soigneusement entretenues. Depuis la RN7, au niveau du bassin d'Ambalavao, le géographe (ou même le touriste) aperçoit de vastes champs recouverts de vignes, rappelant les paysages viticoles d'Europe. Par contre, plus au nord, un domaine se démarque par rapport aux autres : Clos Malaza. Cette propriété, détenue par trois frères d'origine chinoise, peut paraître particulière. Malgré la forte ressemblance avec un vignoble du Nord, des cabanes sur pilotis sont semées dans tout le domaine et cassent la ligne d'horizon : ces constructions, de plusieurs mètres de haut, sont destinées aux gardiens, afin de décourager les éventuels voleurs qui sévissent dans la région.
- Les différents vignobles de Madagascar sont nés en liaison avec les anciens colons (laïcs ou religieux). Le modèle européen fut donc de mise, mais les espaces vitivinicoles se sont adaptés aux « conditions » locales, notamment la multifonctionnalité des exploitations, l'insécurité, les aléas climatiques..., d'où un certain particularisme pour les vignobles des grandes propriétés, mais surtout une singularité déconcertante pour les espaces fabriqués par les paysans « polyculteurs ».

# NOTES

- 1. À noter cependant l'article de référence, SALOMON J.N., 1980 Les vignobles et les vins de Madagascar. Les Cahiers d'outre-mer, vol 33, n°132, p 335-362.
- **2.** MABY J., 2002 Paysage et imaginaire: l'exploitation de nouvelles valeurs ajoutées dans les terroirs viticoles. *Annales de géographie*, Paris, n°624, p 198-211; PIGEAT J.P., ,2000 *Les paysages de la vigne*.
- 3. Les enquêtes se sont déroulées du 1er mars au 13 avril 2005.
- **4.** Une société née du Centre Viti-Vinicole du Betsileo (CVVB) instauré par la coopération suisse dans les années 1970.
- 5. 53 enquêtes (formelles et/ou spontanées).
- **6.** La plupart des viti-viniculteurs qui possèdent un grand domaine les considèrent comme une entreprise, souvent tournée vers la productivité, ce qui explique la diversification économique de ces clos (produits dérivés du vin comme les liqueurs ou

tout simplement une orientation vers d'autres activités comme le transport du paddy, l'import/export ...).

# **AUTEUR**

### **NICOLAS BOIVIN**

DEA de géographie, Université Michel de Montaigne, DyMSET